



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement bruxellois approuve le plan de relance et de redéploiement pour faire face à la crise Covid-19

Bruxelles, le 7 juillet 2020

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a présenté aujourd'hui son plan de relance et de redéploiement pour faire face à la pandémie du Covid-19 qui a profondément bouleversé la société et la vie des Bruxellois-es, le système socio-sanitaire et l'économie.

Coordonné par le cabinet du Ministre-Président Rudi Vervoort, un comité de pilotage réunissant l'ensemble des cabinets ministériels y travaille depuis plusieurs semaines. Ce plan devrait permettre la mise en œuvre d'un redémarrage progressif et sûr de toutes les activités à, court, moyen et long terme. Il est basé sur un diagnostic socio-économique, territorial et écologique complet de la situation en Région bruxelloise pendant et après la crise du Covid-19 et il a pour but de répondre aux questions suivantes :

- Comment la Région de Bruxelles-Capitale peut-elle poursuivre ses engagements en termes de transition économique, sociale et écologique ?
- Comment et selon quel modèle peut-on garantir le fonctionnement optimal du système social et de santé ?
- Comment reconfigurer l'aménagement du territoire de la région urbaine en tenant compte des différentes fonctions de la ville telles que la mobilité, le logement, les équipements, les activités économiques, les espaces verts et les loisirs ?

Afin de répondre aux défis mentionnés ci-dessus, le Gouvernement bruxellois a pris des mesures en quatre phases dont la première est déjà en cours. Près de 500 millions d'euros ont en effet été alloués à des mesures d'aide urgentes en soutien direct aux personnes et entreprises durement touchées par la crise.

La deuxième phase vient d'être approuvée par le Gouvernement et concerne des mesures à court terme ayant un impact direct sur les personnes et les entreprises

qui ont besoin d'un soutien des pouvoirs publics, ainsi que des mesures urgentes pour améliorer le cadre de vie des Bruxellois-es pendant l'été.

Enfin, les deux dernières phases, encore à l'étude, comprendront des mesures pertinentes soutenant le pouvoir d'achat et l'activité des secteurs publics et privés en visant la préservation de l'emploi des Bruxellois-es mais aussi des mesures de redéploiement visant à repenser les modèles de développement urbain, de production, de consommation et de solidarité pour les rendre plus résilients. Ces mesures de relance et de redéploiement seront encore affinées suite à la concertation avec - entre autres - les partenaires sociaux. Elles feront partie, le cas échéant avec d'autres mesures, du plan qui sera présenté début octobre en même temps que l'ajustement budgétaire.

A travers ce plan, le Gouvernement bruxellois entend conforter l'ambition forte d'une stratégie de résilience urbaine et de transition économique qu'il porte déjà dans sa Déclaration de Politique Générale 2019-2024. Par ailleurs, afin d'assurer la cohérence de l'action gouvernementale, le plan a été intégré dans les outils planologiques stratégiques existants, en particulier la Stratégie GO4Brussels 2030, le Plan Régional de Développement Durable (PRDD), le plan Good Move et le plan Air-Climat-Énergie.

Enfin, l'Union européenne ayant également pris une série de mesures en réponse à la pandémie de Covid-19, un plan de relance et une nouvelle proposition de cadre financier de l'UE sont attendus. Le Gouvernement bruxellois veillera à ce que son plan s'inscrive dans les initiatives européennes (dont Next Generation EU, le Green Deal...) visant à soutenir les États membres. Il veillera également à une complémentarité maximale entre les niveaux fédéral, régional et local.

“Avec ce plan, nous préparons une première réponse aux nombreux défis qui attendent Bruxelles et ses habitants. L'impératif majeur est évidemment social, ce sont les ménages aux plus bas revenus qui sont les principales victimes de la crise. Mais nous allons plus loin en soutenant les secteurs économiques les plus touchés comme le tourisme. Les mesures devront aussi préparer la Région à d'éventuelles nouvelles crises et nous permettre de nous adapter aux changements de comportements et donc renforcer notre résilience. Le travail n'est pas terminé. Nous restons attentifs à l'évolution sanitaire, sociale et économique et nous entamons également aujourd'hui une phase de concertation pour nourrir nos réflexions.” déclare **Rudi Vervoort, le Ministre-Président bruxellois.**

« Cette crise nous a fait ressentir, une fois de plus, l'importance d'un espace public de qualité. Nous avons donné plus de place aux Bruxellois et ils ont pu expérimenter à quel point Bruxelles peut être encore davantage une ville à taille humaine. Les gens ont découvert ou redécouvert le vélo, et on pu ressentir comme il peut être sûr et agréable de se déplacer en ville. Cet été, nous voulons leur permettre de profiter encore un peu plus de l'espace public avec les projets « Bruxelles en Vacances ». Le plan de relance veut rendre pérenne cette philosophie de la circulation active et intègre des mesures qui stimulent la marche et le vélo : de meilleurs infrastructures piétonnes et cyclistes, un soutien d'initiatives urbaines

pour et par les Bruxellois et un investissement dans le stationnement et le leasing vélo. » ajoute **la Ministre de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière Elke Van Den Brandt.**

Pour **Alain Maron, Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie:** « *La crise du coronavirus a démontré à quel point il était urgent de mieux préparer la ville afin qu'elle puisse protéger l'ensemble de sa population. Protéger, mais également permettre à chacune et chacun d'y trouver sa place. En plaçant la transition écologique au cœur de son plan de relance et de redéploiement, le Gouvernement opte résolument pour une région dont le développement répond aux enjeux climatiques, de santé et de qualité de vie, quel que soit le quartier où chacun habite. Et en faisant de la solidarité, notamment envers les personnes âgées et les personnes les plus précarisées, la première condition de la relance, il réaffirme que sans transition solidaire, il n'y a pas de transition tout court* ».

« *Je suis ravi que nous soyons parvenus à gérer les moyens de manière intelligente via un plan de relance équilibré. Sur le plan économique, nous avons pris les mesures adéquates, par exemple en soutenant de manière efficace le secteur hôtelier et touristique en souffrance et relancer ainsi ce moteur pour l'ensemble de la région. Les personnes les plus précarisées peuvent également compter sur un coup de pouce. Une allocation supplémentaire sera octroyée dans les allocations familiales pour les plus faibles revenus* » selon **Sven Gatz, Ministre du Budget et des Finances.**

« *La crise économique qui s'annonce devrait mettre un terme à des années de baisse successive du chômage bruxellois. En fonction des scénarii, jusqu'à 30.000 nouveaux chercheurs d'emploi pourraient s'inscrire chez Actiris. L'enjeu qui s'annonce est de taille et il faudra le plus rapidement possible remettre ces personnes à l'emploi. Comment ? En augmentant la qualité de l'accompagnement dispensé par Actiris. En leur dédiant des mesures d'aide à l'emploi spécifiques. Mais aussi en renforçant l'offre de formation, principalement dans les secteurs porteurs d'emplois durables et de qualité. Car ces nouveaux chercheurs d'emploi sont, par définition, proches de l'emploi. Suivre une formation sera la possibilité d'ajouter une corde supplémentaire à leur arc pour retrouver le chemin du travail. Plus que jamais, l'enjeu sera d'augmenter le taux d'emploi des Bruxellois.*» déclare **Bernard Clerfayt, Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de la Transition numérique.**

Pour la Secrétaire d'État au Logement et à l'Égalité des chances Nawal Ben Hamou : «*Depuis le début de la crise, ma priorité a été de protéger les Bruxellois les plus vulnérables. Aujourd'hui, ce sont encore les premiers à subir le plus durement, c'est certain, les effets négatifs de la pandémie du Covid-19. Les politiques de relance et de redéploiement qui seront menées en matière de Logement, Égalité des chances ou de Cohésion sociale se concentrent donc en priorité sur ces personnes les plus durement touchées par la crise : les familles en attente d'un logement social, les familles monoparentales et les jeunes en difficulté scolaire.*»

« Ce plan de relance vient consolider et renforcer l'ensemble des mesures économiques et sociales d'urgence que le Gouvernement a prises au cours de ces derniers mois pour soutenir l'économie bruxelloise. C'est notamment le sens de la mesure qui vise à créer des liquidités pour les entreprises locataires en agissant sur les loyers commerciaux. Mais, surtout, ce plan ancre la Région dans la transition économique en pariant sur des mesures environnementales et solidaires. Relocalisation de la production, mobilisation de l'épargne citoyenne, rénovation du bâti, développement d'espaces verts... c'est le pari d'une économie au service de l'humain et de la qualité de vie », a commenté **Barbara Trachte, Secrétaire d'État à la Transition économique.**

Pour **Pascal Smet, Secrétaire d'État en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine, du Commerce extérieur**: « Relancer l'économie, c'est aussi améliorer les procédures urbanistiques. Notre priorité est d'accélérer la digitalisation pour les demandes de permis d'urbanisme. Une première version du portail sera mise en ligne, avec comme objectif de digitaliser les demandes traitées par Urban.brussels. Une plateforme digitale pour les renseignements urbanistique sera créée afin d'en accélérer la délivrance par les communes. Végétaliser l'espace public, créer des espaces de respiration, c'est une priorité pour ce Gouvernement. En se dotant des moyens pour faire une offre de rachat du site Wiels et en acquérant un espace vert Quai des Matériaux, nous le démontrons, par des actes concrets. La relance passera aussi par la capacité de nos entreprises à exporter. Nous allons vendre Bruxelles, et aider les Bruxellois à vendre. Car la consommation intérieure ne suffira pas pour relancer l'économie bruxelloise. Nous allons donc renforcer les accompagnements individuels, tant des entreprises bruxelloises que des investisseurs étrangers par hub.brussels. Un focus particulier sera mis en place envers les "néo exportateurs". Mais nous devons aussi continuer à attirer des investisseurs étrangers. Nous leur fournirons un accompagnement sur mesure, de la préconception à l'installation de leur projet à Bruxelles. »



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJKE REGERING

PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE FACE À LA CRISE DU COVID19

Bruxelles, le 7 juillet 2020



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Un plan de relance et de redéploiement bruxellois | 4 |
| 1. Etat des lieux de la situation bruxelloise | 5 |
| 2. Trois enjeux centraux du projet régional | 5 |
| 3. Combiner relance, redéploiement et vision stratégique régionale | 7 |
| 4. Cinq objectifs transversaux | 8 |
| 5. Un plan élaboré en concertation | 8 |
| 6. Temporalité des mesures et des travaux | 9 |
| Mesures de court terme par axe stratégique | 10 |
| Axe 1 : Transition socio-économique & emploi | 10 |
| Transition économique | 10 |
| Soutien aux entrepreneurs : | 10 |
| Domaines porteurs d'emplois de qualité pour les Bruxellois-es | 11 |
| Promotion des exportations et d'attraction des investissements étrangers au sein de la Région bruxelloise | 11 |
| Mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse | 11 |
| Emploi et formation | 12 |
| Programme bruxellois pour l'enseignement et l'enfance | 12 |
| Axe 2 : Politiques sociales et de santé | 12 |
| Mesures transversales | 12 |
| Politique des personnes âgées | 12 |
| Les personnes en situation de handicap | 13 |
| Pauvreté infantile | 13 |
| Reliance sociale et citoyenneté | 13 |
| Soutenir les services publics et les professionnels du secteurs | 13 |
| Axe 3 : Développement territorial & environnement | 13 |
| Gouvernance opérationnelle et efficacité des services | 13 |
| Prospective et urbanisme tactique | 13 |
| Les équipements | 14 |
| Le logement | 14 |
| Les mobilités | 14 |
| L'environnement | 14 |

Un plan de relance et de redéploiement bruxellois¹

La pandémie du Covid-19 a profondément ébranlé notre société et bouleversé la vie des Bruxellois-es, notre système socio-sanitaire et notre économie.

La Région de Bruxelles-Capitale va donc devoir faire face à plusieurs défis.

Le premier impératif est évidemment **socio-économique** avec une augmentation importante de nouveaux chercheurs d'emploi et le sort très préoccupant des indépendants et des TPE et des PME. La crise a aussi mis en lumière la dépendance de notre approvisionnement pour des produits de première nécessité à des chaînes de valeur mondialisées. Il nous reviendra de **repenser production et consommation via le prisme du durable et du local**.

Bien sûr, la réponse sociale et économique a été précédée d'une urgence plus criante encore : s'assurer que notre système socio-sanitaire puisse faire face à la crise. Indépendamment d'une éventuelle seconde vague, il importe de **soutenir le système pour faire face aux effets immédiats de la crise dont la question critique du report de soin, ou les besoins en santé mentale**. Il faut aussi le renforcer, l'adapter le cas échéant, pour qu'il puisse être plus efficient. Enfin, il faut aussi tirer les leçons en apportant des réponses aux situations difficiles comme les besoins d'encadrement ou de places supplémentaires dans les milieux d'hébergements.

Finalement, cette crise nous impose également d'aborder notre **environnement et l'espace public** autrement. Il nous faudra agir en tirant collectivement les leçons de la crise en termes de développement territorial.

Le Gouvernement bruxellois entend **faire de cette crise un momentum** en relevant les défis et les opportunités qu'elle recèle avec, entre autres, la revalorisation de certaines fonctions essentielles dans l'aide et les soins aux personnes et les services à la société, la transition économique, la relocalisation des fonctions productives, la transformation de l'entreprise et la qualité de l'emploi, l'accélération de la construction de la « ville proche » et de la « ville résiliente », le renforcement de la mobilité douce, l'accélération de la production de logements publics et l'amélioration de l'accès et de la qualité du logement pour tous, l'accélération de la rénovation durable du bâti, de la transition des métiers de la construction, le développement d'espaces verts pour tous, etc. Ces objectifs devront contribuer positivement aux objectifs de la Région en matière de lutte contre le changement climatique et de biodiversité.

Plus que jamais, le Gouvernement bruxellois veut renforcer **Bruxelles comme une capitale dynamique, créative, écologique et cosmopolite**.

1 Pour faciliter la lisibilité de ce document, l'usage du masculin englobe le féminin.

La crise du Covid-19 aura exacerbé des défis que la Déclaration de Politique Générale régionale (DPG) avait déjà identifié ; les réponses qu'apportera ce Plan s'inscriront naturellement dans le cadre de la DPG.

Ce projet de plan bruxellois vise à répondre à 3 questions centrales :

- 1) Comment poursuivre l'engagement pris par le Gouvernement et les Collèges communautaires et bicommunautaires d'amener Bruxelles sur la voie de la **transition économique, sociale et environnementale** ?
- 2) Comment et selon quel modèle peut-on assurer un fonctionnement optimal de notre **système socio-sanitaire** ?
- 3) Comment reconfigurer **l'aménagement spatial** de notre Ville-région tenant compte des différentes fonctions de la ville : mobilité, logement, équipements, activités économiques, espaces verts et loisirs ?

1. Etat des lieux de la situation bruxelloise

Perspective.brussels a coordonné la réalisation d'un **diagnostic socio-économique, territorial et environnemental suite à la crise du Covid-19**. Le rapport a été enrichi par une analyse des conséquences sur le marché du travail de view.brussels. Ce document, mis à jour périodiquement, sera bientôt consultable dans sa version complète sur le site www.perspective.brussels.

2. Trois enjeux centraux du projet régional

A) Soutenir les publics les plus fragilisés

Selon le Bureau fédéral du Plan (BFP), les **politiques de sortie de crise devraient se concentrer en priorité sur les groupes vulnérables** (personnes à faibles revenus, personnes vivant seules, familles monoparentales, travailleurs en incapacité de travail ou sans emploi, bénéficiaires d'allocations sociales, personnes porteuses de handicap) avec une attention au genre et à l'égalité entre femmes et hommes, et ce de manière transversale.

Si certains secteurs spécifiques sont développés ici, **l'approche régionale participe néanmoins d'une vision globale et universaliste de l'action publique s'adressant à l'ensemble des publics et des secteurs**.

B) Contrer les conséquences sociales et économiques de la crise

En termes économiques, la pandémie se traduit par une **réduction significative de l'activité**. Certains secteurs qui occupent par ailleurs une majorité de Bruxellois-es, sont

plus durement touchés: **l'HORECA, le secteur des arts, spectacles et des activités récréatives**, les activités liées au **tourisme, la construction, le commerce de gros et de détail ainsi que les activités de services administratifs et de soutien**.

Les inégalités s'accroissent et impactent la situation des **travailleurs précaires**. La situation est particulièrement inquiétante **en terme d'emploi** puisqu'aujourd'hui, 23% de l'emploi salarié régional, serait concerné par le chômage temporaire en Région bruxelloise. Le nombre de chercheurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris pourrait augmenter de 10.000 à 30.000 personnes d'ici fin 2020.

La question des **mobilités et des reconversions professionnelles** des travailleurs, les **risques sanitaires et psychosociaux** touchant directement à la qualité de l'emploi ainsi que les enjeux quant au bien-être des travailleurs en première ligne sont à considérer. Une **politique systématique de bien-être au travail** doit être menée à leur égard.

Le Gouvernement entend démontrer que les **objectifs indispensables de transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement et plus durable** ne s'opposent pas, et qu'il est au contraire indispensable d'appuyer aujourd'hui les acteurs économiques pour accélérer la nécessaire transition et pour qu'ils sortent renforcés de cette crise. L'outil numérique doit également appuyer la transition économique et **soutenir les entreprises pour bâtir une société plus juste et plus résiliente**.

Des politiques socio-économiques qui enclenchent la transition vers un modèle économique à profit social et environnemental – c'est-à-dire asséchant à la source les inégalités sociales (y compris de santé) et les nuisances environnementales – seront décisives à court et à moyen terme, pour réduire l'aggravation structurelle de la précarité et des inégalités socio-sanitaires auxquelles les politiques social-santé actuelles doivent faire face.

C) Changements de comportements et résilience face aux crises futures

Ce plan et les mesures devront répondre aux besoins déjà identifiés, anticiper et préparer la Région à d'éventuelles nouvelles périodes de confinement et **renforcer sa résilience sociale, économique et environnementale**.

La Région doit **développer le recours à un urbanisme tactique, qualitatif**, permettant de répondre à des besoins immédiats en testant des usages et solutions potentiellement capables d'**améliorer les conditions de vie en ville** et la capacité d'adaptation de la Région aux chocs futurs.

Partant d'un contexte connu, la réponse politique et le plan de relance et de redéploiement devront veiller à **mettre en cohérence les principaux enjeux d'aménagement** (densité, répartition des fonctions sur le territoire, présence d'espaces verts de qualité, logements abordables, transports publics, etc.).

3. Combiner relance, redéploiement et vision stratégique régionale

La **Déclaration de Politique Générale bruxelloise 2019-2024** portait déjà l'ambition forte d'une **stratégie de résilience urbaine et de transition économique**. Le Gouvernement entend conforter cette ambition à travers le présent plan de relance et de redéploiement.

Le plan de relance et de redéploiement sera donc fondé sur les priorités de la DPG. Pour assurer la cohérence de l'action gouvernementale il sera **intégré aux outils planologiques stratégiques existants**, en particulier, la **stratégie GO4Brussels 2030, le Plan Régional de Développement Durable (PRDD), le plan Good Move et le Plan Air-Climat-Energie**, ces 4 outils ayant été élaborés et concrétisés en concertation avec l'ensemble des interlocuteurs sociaux et des acteurs publics de la Région ou suite à une large consultation citoyenne.

Certaines opportunités doivent être saisies prioritairement parce qu'elles **permettent de contribuer à la relance tout en renforçant notre vision stratégique régionale.**

Au travers de son plan de relance et de redéploiement, le Gouvernement doit être le garant du renforcement de la vision régionale, et :

- proposer des **mesures cohérentes de court, moyen et long termes** devant permettre de garantir des conditions de vie dignes à chaque Bruxellois-e, singulièrement les plus précarisé-e-s par cette crise et de soutenir rapidement la relance de l'activité économique régionale pour répondre aux besoins sociétaux des Bruxellois.es ;
- assurer **l'adéquation des mesures avec les objectifs des différents outils de planification stratégique** qui doivent continuer à guider nos actions et nos choix politiques. Principalement en termes d'urgences climatiques et sociales, de transition économique et de digitalisation ainsi que de réduction des inégalités sociales et de santé ;
- **s'inscrire dans les initiatives européennes** (dont Next Generation EU, le Green Deal..) qui visent à soutenir les Etats membres dans le domaine des investissements et des réformes afin de faire face à la crise pour que la Région bruxelloise puisse bénéficier au maximum des moyens libérés dans ce cadre. Le plan devra également viser une complémentarité maximale entre le niveau fédéral, régional et local.

4. Cinq objectifs transversaux

Le Gouvernement bruxellois a retenu **5 objectifs transversaux** à l'ensemble des mesures :

- 1 les mesures doivent être équitables et inclusives.** Elles contribuent aux objectifs de promotion de la diversité, de lutte contre toute forme de discrimination et d'égalité des chances. Dans cette optique, les mesures sont accompagnées d'indicateurs de suivi des objectifs sociaux, d'égalité, notamment de genre, de promotion de la diversité et de lutte contre toute forme de discrimination ainsi que climatiques. Aucune mesure individuelle ne peut induire un recul par rapport à ces objectifs ;
- 2 les mesures doivent permettre de contribuer de façon directe ou indirecte aux objectifs de la Région en matière de lutte contre le changement climatique et de biodiversité ;**
- 3 les mesures doivent permettre de préserver les emplois et/ou créer des emplois durables,** c'est-à-dire faiblement délocalisables, de qualité, répondant aux besoins des Bruxellois-es dans les secteurs porteurs, essentiellement, en phase avec la Stratégie GO4Brussels 2030 ;
- 4 les budgets investis par le Gouvernement doivent bénéficier – de manière directe et indirecte - à l'économie réelle et locale bruxelloise, en particulier les projets contribuant à la transition vers une économie décarbonée, circulaire, régénérative et sociale,** ainsi qu'à l'emploi bruxellois, y compris au tissu essentiel des services publics et non marchands ;
- 5 les mesures constituent une réponse à un besoin d'adaptation de la Région** aux crises sociales, économiques, sanitaires et environnementales et visent à les prévenir.

5. Un plan élaboré en concertation

Le plan, en ses différentes mesures, est soumis à la concertation ad hoc, selon les 3 axes. Un processus de **concertation avec les partenaires sociaux** qui fonde la Stratégie Go4Brussels 2030 mais aussi avec les **conseils consultatifs** ad hoc, la Commission régionale de Développement (CRD) et le Conseil de l'Environnement. D'autres concertation et processus de participation ad hoc pourront être développés notamment avec la société civile.

6. Temporalité des mesures et des travaux

Afin de répondre à la fois aux enjeux identifiés par le diagnostic et aux défis relevés ci-dessus, **le Gouvernement bruxellois a agi en quatre temps.**

- 1** Des mesures de **soutien urgentes** prises au cours des mois d'avril et mai 2020 en appui direct des personnes et entreprises touchées par la crise, pour un montant de près de 500 millions d'euros (voir tableau en annexe).
- 2** Des mesures de **court terme** ayant un impact direct sur les personnes et entreprises touchées par la crise qui ont besoin d'un soutien des pouvoirs publics car se retrouvant dans une situation précaire à ce moment charnière de sortie du confinement ainsi que des mesures urgentes visant à améliorer le cadre de vie des Bruxellois-ses pendant l'été.
Ces mesures ont été validées par le Gouvernement bruxellois le 2 juillet 2020.
- 3** Des mesures de **relance** soutenant le pouvoir d'achat et l'activité des secteurs publics et privés en visant la préservation de l'emploi des Bruxellois-es.
- 4** Des mesures de **redéploiement** visant à repenser les modèles de développement urbain, de production, de consommation et de solidarité pour les rendre plus résilients.

Parmi celles-ci, le Gouvernement entend mener une **politique d'investissement volontariste, produisant des effets économiques contracycliques, et permettant la mise à disposition des citoyens d'équipements essentiels**, dont la nécessité a été particulièrement ressentie pendant la crise : logement de qualité, infrastructures, espaces verts, et infrastructures publiques diverses, sportives, culturelles etc... De nombreux investissements sont déjà prévus dans la DPG. Les priorités en ce domaine seront donc définies en lien avec la détermination de la trajectoire budgétaire pluriannuelle.

Les mesures de ces deux dernières catégories sont encore à l'étude et soumises à la concertation. Elles feront partie, le cas échéant avec d'autres mesures, du plan qui sera présenté début octobre en même temps que l'ajustement budgétaire.

Mesures de court terme par axe stratégique

Voici une liste non-exhaustive des mesures court terme par axe stratégique.

Axe 1 : Transition socio-économique & emploi

Transition économique

Lancement de l'Alliance Emploi – Environnement – Rénovation afin de stimuler la demande de rénovation énergétique du bâti, renforcer les capacités du secteur, et orienter l'offre du secteur

- Augmentation du budget primes énergie
- Amélioration de l'accompagnement des candidats rénovateurs

Soutien aux entrepreneurs

- 1) **Créer des liquidités pour les locataires en agissant sur les loyers commerciaux** (pour les Bailleurs Publics Régionaux et pour les bailleurs privés avec suspension des loyers)
- 2) **Favoriser un financement local des entreprises bruxelloises par l'épargne citoyenne** (recours à des coopératives de crédit et à des plateformes agréées « de financement alternatif »)
- 3) **Pour le développement de productions urbaines de transition : de l'artisanat à l'industrie** (renforcement appel à projets Be Circular)
- 4) **Accompagner les entreprises menacées de disparition en vue de leur reprise par leurs salariés sous forme de coopérative**
- 5) **Soutenir les commerçants et les dynamiques commerciales locales dans le cadre de la relance et du redéploiement économique**

■ Domaines porteurs d'emplois de qualité pour les Bruxellois-es

- 1) **Mesure de soutien au secteur hôtelier**
- 2) **Plan de relance pour le secteur du tourisme à Bruxelles coordonné par visit.brussels** (fonds de soutien, campagne de communication, organisation d'événements B2B, etc.)
- 3) **Soutien pour le secteur culturel et créatif:** permettre au secteur culturel bruxellois d'accéder à une centrale d'achat de matériel de protection sanitaire
- 4) **Plan de relance des activités de productions cinématographiques et audiovisuelles en Région de Bruxelles-Capitale**

■ Promotion des exportations et d'attraction des investissements étrangers au sein de la Région bruxelloise

- 1) **Accompagnement renforcé aux nouveaux exportateurs** avec en premier, l'export limitrophe et intra-européen
- 2) **Accompagnement personnalisé aux exportateurs** (mission de consultance pour mettre en place une stratégie d'identification des débouchés internationaux de niche)
- 3) **Campagne de promotion internationale de la Région en tant que « pôle d'investissement »** ciblée vers des investisseurs étrangers
- 4) **Renforcement de l'accompagnement des investisseurs** afin d'offrir un service individuel via hub.brussels

■ Mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse

Relance du dispositif de garantie pour la jeunesse en amont de l'accompagnement vers l'emploi

- Extension du réseau des plates-formes locales d'information et d'accompagnement des jeunes
- Renforcement des actions visant la lutte contre l'abandon scolaire des jeunes de 15 à 18 ans
- Renforcement des actions visant le retour des jeunes NEET de 18 à 25 ans bénéficiaires de l'aide du CPAS dans une démarche de reprise d'études ou d'entrée en formation
- Dispositifs d'accrochage scolaire

■ **Emploi et formation**

- 1) **Offrir un accompagnement de qualité** tant aux chercheurs d'emploi qu'aux employeurs. Rôle de conseil d'Actiris auprès des employeurs en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines
- 2) **Mettre en place un « Fonds Rebond »** au bénéfice des travailleurs licenciés dans le cadre d'une faillite suite à la crise
- 3) **Développer les mesures existantes de mise à l'emploi** : articles 60, ACS, nouvel activa, 3 mesures pour rendre les chercheurs d'emploi plus attractifs sur le marché de l'emploi et remettre dans les filets de la sécurité sociale une partie des chercheurs d'emploi
- 4) **Renforcer l'offre de formation** : acquisition de nouvelles compétences, linguistiques, numériques et professionnelles
- 5) **Prise en compte de la situation des femmes dans le cadre de la relance avec focus particulier sur les femmes en situation de monoparentalité**

■ **Programme bruxellois pour l'enseignement et l'enfance**

- 1) **Lutte contre le décrochage scolaire des jeunes Bruxellois-es**
- 2) **Équipement numérique des écoles**

Axe 2 : Politiques sociales et de santé

■ **Mesures transversales**

Lutte contre les violences faites aux femmes - 3 axes de mesures :

- Renforcement progressif des équipes d'écouter professionnels de la ligne d'écoute violences conjugales
- Projet Victimes de violences conjugale ou familiale « marraines solidaires »/paire aidance.
- Poursuite de l'accompagnement et de l'hébergement de femmes victimes de violences conjugales de juillet 2020 à décembre 2020

■ **Politique des personnes âgées**

- 1) Maintenir l'emploi du personnel des maisons de repos, maison de repos et de soins, centres de jour
- 2) Renforcer les capacités de prise en charge à domicile

■ Les personnes en situation de handicap

- 1) **20 places pour des personnes handicapées de grande dépendance avec troubles du comportement** (situations d'urgence)
- 2) **20 nouvelles places de répit pour enfants et pour adultes en Centres d'Hébergement dont 10 pour des personnes de grande dépendance souffrant de troubles du spectre autistique** (en tenant compte du bâti actuel, c'est-à-dire des places disponibles dans nos structures agréées)

■ Pauvreté infantile

- 1) **Octroi d'une prime de rentrée augmentée pour les enfants qui bénéficient de suppléments sociaux** accordés sur la base de l'ordonnance du 25 avril 2019 réglant l'octroi des prestations familiales

■ Reliance sociale et citoyenneté

- 1) **Lutte contre la fracture numérique dans les secteurs du soutien scolaire et de l'alphabétisation**
- 2) **Soutien financier supplémentaire aux associations de soutien scolaire**

■ Soutenir les services publics et les professionnels du secteurs

Élaboration d'une politique de gestion des risques sanitaires régional en articulation avec les plans d'urgence sanitaires fédéraux

Axe 3 : Développement territorial & environnement

■ Gouvernance opérationnelle et efficacité des services

- 1) **Création d'une plateforme pour l'introduction et la gestion des permis d'urbanisme** (portail « Build Your Permit » pour les permis d'urbanisme et « DigiPermit » pour les permis d'environnement)
- 2) **Digitalisation des demandes de renseignements urbanistique**, initier la digitalisation des archives urbanisme des communes (création d'un e-guichet)

■ Prospective et urbanisme tactique

- 1) **Rendre l'espace public aux Bruxellois-se**
 - Rues cyclables
 - Park+Bike
 - Rues à jeux
- 2) **Bruxelles en Vacances** (coordination espace public)
- 3) **Activation des occupations temporaires sur les sites stratégiques de la SAU**

■ Les équipements

- 1) **Financement des infrastructures sportives communales de quartier** - internalisation du personnel nécessaire
- 2) **Dépollution Quai des Matériaux**

■ Le logement

Mise en place d'une stratégie d'acquisition et de rénovation de logements: accélérer la mise à disposition de logements sociaux supplémentaires à destination des personnes inscrites sur liste d'attente d'un logement social (**achat et rénovation de bâtiments existants, achat de constructions neuves, achat de logements neufs sur commande**)

■ Les mobilités

Le tout **nouveau plan régional de mobilité Good Move** a été visionnaire et dessine le futur d'un Bruxelles post-COVID : l'apaisement de quartiers via les « mailles » pour augmenter la qualité de vie de ses habitants ou encore la création d'un RER vélo pour connecter les communes bruxelloises, mais également la Région bruxelloise avec les deux autres Régions.

Investissements cyclables

- Pistes cyclables temporaires
- Solutions de parking vélo : Box à vélo, arceaux
- Soutien au leasing de vélo → milliers de nouveaux vélos disponibles rapidement

■ L'environnement

Se doter des moyens pour faire une offre de rachat du site Wiels pour y faire un projet exemplaire d'intégration de la biodiversité, de la nature dans un projet d'urbanisation et utilisation du marais comme bassin d'orage.



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJKE REGERING

PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE FACE À LA CRISE DU COVID19

RELANCE- EN HERONTWIKKELINGSPLAN VOOR HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST IN HET LICHT VAN DE COVID-19-CRISIS



COVID-19

Impact van de Covid-19-pandemie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest

- Een **beduidende terugval van de economische en sociale activiteit**, met **sectoren die zwaar getroffen zijn**: de horeca, de kunst-, amusements- en recreatiesector, de bouw, de groot- en kleinhandel en de administratieve en ondersteunende diensten
- **30%** van de Brusselse loontrekkenden **tijdelijk werkloos** en **46%** van de Brusselse zelfstandigen die een beroep gedaan hebben op het **overbruggingsrecht + gezondheids- en psychosociale risico's** die een rechtstreekse invloed hebben op de jobkwaliteit
- Het hele **welzijns- en gezondheidssysteem is onder een bijzonder zware druk komen te staan**: hoge oversterfte, massaal veel opnames in de ziekenhuizen, moeilijke gezondheidssituatie in de rusthuizen en andere opvanginstellingen, zorguitstel door de patiënten, enz.
- Het leven in de stad en het gebruik van de stedelijke ruimte op hun kop gezet



Mesures de soutien du Gouvernement bruxellois depuis le début de la crise

Entre avril et mai 2020, mise en place de **plusieurs mesures de soutien** pour un **budget total de près de 500 millions d'euros** pour venir en aide aux secteurs impactés par la crise du Covid-19.

- dépense moyenne de **410€/habitant**
- **8% du budget des dépenses régionales.**



Trois enjeux centraux

- 1** Soutenir les publics les plus fragilisés
- 2** Contrer les conséquences sociales et économiques de la crise
- 3** Changements de comportements et résilience face aux crises futures



Relance, herontwikkeling en een beleidsvisie voor het Gewest

Met dit relanceplan versterkt de Brusselse Regering haar ambitie van de **algemene beleidsverklaring voor 2019-2024** om een **strategie uit te tekenen om de stad veerkrachtiger te maken en een omschakeling van de economie te bewerkstelligen**.

- 1** Er zullen **coherente maatregelen op korte, middellange en lange termijn** voorgesteld moeten worden om waardige leefomstandigheden voor alle Brusselaars te waarborgen
- 2** Het plan zal geïntegreerd worden in de **bestaande strategische planningsinstrumenten**, meer bepaald de strategie GO4Brussels 2030, het Gewestelijk Plan voor Duurzame Ontwikkeling (GPDO), het Good Move-plan en het Lucht-, Klimaat- en Energieplan
- 3** Het zal **aansluiten bij de Europese initiatieven** die bedoeld zijn om de lidstaten te steunen bij hun investeringen en hervormingen



Cinq objectifs transversaux

- 1** Les mesures doivent être **équitables et inclusives**
- 2** Les mesures doivent permettre de contribuer de façon directe ou indirecte aux objectifs de la Région en matière de **lutte contre le changement climatique et de biodiversité**
- 3** Les mesures doivent permettre de **préserver les emplois** et/ou **créer des emplois durables**
- 4** Les budgets investis doivent **bénéficier** directement ou indirectement à **l'économie réelle et locale bruxelloise**
- 5** Les mesures constituent une **réponse à un besoin d'adaptation** de la Région aux **crises sociales, économiques, sanitaires et environnementales** et visent à les **prévenir**.



Een plan uitgewerkt in overleg

Het plan met zijn verschillende maatregelen wordt onderworpen aan het overleg ad hoc op grond van de drie pijlers:

- wat de pijlers “sociaaleconomische transitie en werk” en “sociaal en welzijnsbeleid” betreft: **de sociale partners van de Strategie GO4Brussels 2030**
- wat de pijler “welzijns- en gezondheidsbeleid” betreft: **de adviesraden ad hoc**
- wat de pijler “territoriale ontwikkeling & leefmilieu” betreft: **de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) en de Raad voor het Leefmilieu**

Ander overleg en participatieprocessen ad hoc kunnen worden opgestart, onder meer met het maatschappelijk middenveld



Tijdschema van de maatregelen en werkzaamheden

- 1** Tussen april en mei 2020, bijna **500 miljoen euro dringende steunmaatregelen**
- 2** **Kortetermijnmaatregelen** met een directe impact op mensen en bedrijven die door de crisis zijn getroffen
- 3** **Herstelmaatregelen** ter ondersteuning van de koopkracht en de activiteit van de openbare en de privésector (liggen ter studie voor)
- 4** **Herontwikkelingsmaatregelen** gericht op een heromschrijving van de modellen voor stadsontwikkeling, productie, consumptie en solidariteit om deze veerkrachtiger te maken (liggen ter studie voor)



Budget

1 Mesures directes de soutien = 463,7 millions d'euros libérés

Sur base des 4 délibérations budgétaires

- 2 tranches de 200 millions d'euros
- 1 tranche de 33,7 millions d'euros comme buffer pour l'achat de matériel de protection COVID-19
- 1 tranche de 30 millions d'euros (buffer mesures Cocom)

Sur les 463,7 millions d'euros, **396 millions d'euros** ont déjà été ventilés.



Budget

2 Relancemaatregelen: 2 fasen

Eerste fase: dringende maatregelen die de komende weken gelanceerd moeten worden

→ Via ordonnantie een provisie ter waarde van **120 miljoen euro** vrijmaken.

- deze week voorlegging aan het parlement
- bespreking in de Commissie Algemene Zaken: maandag 13 juli
- behandeling in plenaire vergadering: vrijdag 17 juli

Tweede fase: de weerslag van deze maatregelen op de begroting zal in september besproken worden ter gelegenheid van de aanpassing van de begroting voor 2020 en de opmaak van de begroting voor 2021.



L'impact budgétaire de la crise du COVID-19

- Environ **125 millions** de **moindres recettes fiscales**
- Environ **80 à 100 millions** de **moindres recettes commerciales** dans les organismes autonomes (STIB , Port de Bruxelles, parking.brussels,...)
- Environ **80 millions** de **moindres recettes via les dotations fédérales** pour la Région de Bruxelles-Capitale 71 millions de moindres recettes CoCom
- **463 millions** de **mesures directes de soutien**
- **120 millions** de **mesures de relance**



PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
FACE À LA CRISE DU COVID19

RELANCE- EN HERONTWIKKELINGSPLAN VOOR HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK
GEWEST IN HET LICHT VAN DE COVID-19-CRISIS

Axe 1

TRANSITION
SOCIO-ÉCONOMIQUE
& EMPLOI

Pijler 2

WELZIJNS- EN
GEZONDHEIDSBELEID

Axe 3

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL &
ENVIRONNEMENT



Pijler 1

SOCIAALECONOMISCHE TRANSITIE & WERK



Steun aan ondernemers

- **Liquide middelen** creëren voor huurders door in te werken op de handelshuurovereenkomsten
- Een **lokale financiering** van de Brusselse ondernemingen bevorderen met spaargelden van de burger
- Voor de **ontwikkeling van stedelijke productie** voor de transitie: van ambacht tot industrie
- Bedrijven begeleiden die bedreigd zijn met sluiting om hun personeelsleden over te nemen binnen een **coöperatieve**
- **Handelaars en lokale handelsdynamiek ondersteunen** in de context van het herstel en de economische herontwikkeling



L'emploi, principal défi de l'après Corona

L'enjeu : augmenter le taux d'emploi des Bruxellois

- 1 Offrir un **accompagnement de qualité** tant aux chercheurs d'emploi qu'aux employeurs
- 2 Mettre en place un « **Fonds Rebond** » au bénéfice des travailleurs licenciés dans le cadre d'une faillite suite à la crise
- 3 **Développer les mesures existantes de mise à l'emploi**
- 4 **Renforcer l'offre de formation** : acquisition de nouvelles compétences, linguistiques, numériques et professionnelles



Axe 2 POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ





Transition écologique - relancer le secteur de la construction pour développer les emplois locaux et améliorer la qualité énergétique du logement

- Lancement de l'**Alliance Emploi - Environnement - Rénovation**
- Augmentation de **8 millions** du **budget primes énergie**
- Amélioration de l'**accompagnement des candidats rénovateurs** (2 millions)



Solidaire transition - werken aan een rechtvaardigere en solidairdere maatschappij

- Invoering van een **instrument voor het beheer van de gezondheidsrisico's**
- **Sociale en milieugerelateerde ongelijkheid** aanpakken voor een betere gezondheid
- **Hulplijnen en opvangstructuren** voor personen met sociale moeilijkheden versterken
- Zorgen voor **een waardige plaats voor onze ouderen** in de maatschappij van morgen





Les personnes en situation de handicap

- **20 places** pour des personnes handicapées de **grande dépendance** avec troubles du comportement (situations d'urgence)
- **20 nouvelles places de répit** pour enfants et pour adultes en **Centres d'Hébergement** dont 10 pour des personnes de grande dépendance souffrant de troubles du spectre autistique



Sociale verbondenheid en burgerschap

- Bijkomende financiële steun aan **verenigingen voor schoolondersteuning**
- Strijd tegen de **digitale kloof** in de sectoren van **schoolondersteuning en alfabetisering**





Pijler 3

TERRITORIALE ONTWIKKELING & LEEFMILIEU



Publieke ruimte teruggeven aan de Brusselaar





Urbanisme tactique et investissements cyclables

Rendre l'espace public aux Bruxellois

- Rues cyclables
- Park+Bike
- Rues à jeux
- Bruxelles en Vacances

Investeren in de fiets

- Tijdelijke fietspaden
- Fietsparkings: fietsboxen, fietsnietjes,...
- Fietsleasing → duizenden extra fietsen op korte termijn



Logement

Lancement d'une première vague d'acquisition de logements sociaux.

Un budget supplémentaire de **15 millions en 2020 et 20 millions en 2021** dédié à l'acquisition de logements sociaux, en complément des nouveaux logements déjà prévus dans le Plan Régional Logement et l'Alliance Habitat. Trois leviers seront activés :

- 1** L'achat et la rénovation de bâtiments existants
- 2** L'achat de constructions neuves « clé sur porte »
- 3** L'achat de logements neufs sur commande





Gelijke Kansen

1 Rekening houden met de situatie van vrouwen in het kader van de relance

Vanaf juli 2020 wordt er een bijkomend budget van **300.000 euro** uitgetrokken voor de lancering van een projectoproep ter ondersteuning van initiatieven die specifiek verband houden met de versoepeling van de coronamaatregelen en de gelijkheid tussen mannen en vrouwen na de crisis van 2020.

2 Steun aan vrouwen in een eenoudersituatie (200.000 euro)

De uitrol en de coördinatie van een gewestelijk steunplan voor de 60.000 eenoudergezinnen van het Gewest (86% vrouwen) :

- Preventie/informatie/bewustmaking
- Huisvesting
- Economie/werkgelegenheid/opleiding
- Mobiliteit
- Stedenbouw
- Socio-culturele en buitenschoolse activiteiten

Dit plan zal tegen het voorjaar 2021 operationeel zijn. De Minister voor Werk en Opleiding en de ESR zullen mee sturing geven.



Cohésion sociale

1 Soutien financier supplémentaire aux associations de soutien scolaire (1,8 million euros) :

- Rencontrer les **nouveaux besoins du secteur**
- **Développer et renforcer l'offre**

2 Lutte contre la fracture numérique dans les secteurs du soutien scolaire et de l'alphabétisation (près d'un million d'euros) :

- **Financement de matériel informatique à destination du secteur associatif** (900.000€ en 2020)
- **Formation des intervenants à la maîtrise de base des outils informatiques et d'Internet**
- **Formation des apprenants à la maîtrise de base de l'outil informatique et d'internet**





Stedenbouw - Erfgoed: Digitaliseren, vergroenen, de stad opnieuw uitvinden

- Creatie van een **platform voor de indiening van aanvragen tot stedenbouwkundige vergunning en de behandeling ervan**
- **Digitalisering van de aanvragen voor het verkrijgen van stedenbouwkundige informatie**, beginnen met de digitalisering van de stedenbouwkundige archieven van de gemeenten
- **Vereenvoudiging van de procedures** om de openbare ruimte te vergroenen



Commerce extérieur : Inciter les Bruxellois à vendre à l'étranger, attirer les investisseurs à Bruxelles

- 1** Aide aux nouveaux exportateurs
- 2** Accompagnement personnalisé aux exportateurs
- 3** Campagne de promotion ciblée vers des investisseurs étrangers
- 4** Renforcement de l'accompagnement à Bruxelles des investisseurs

Axe 1



PANDEMIE CORONAVIRUS – COVID 19

MESURES DE SOUTIEN

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Tous les secteurs d'activité de la Région de Bruxelles-Capitale ont été sérieusement impactés par la crise engendrée par la propagation du COVID-19 et les mesures décidées par le CNS.

Afin de leur venir en aide, le Gouvernement bruxellois a décidé de la mise en place de **plusieurs mesures de soutien** pour un **budget total de près de 500 millions d'euros**.

Ce montant représente une dépense moyenne de **410€/hab et 8% du budget des dépenses régionales**.

Les mesures sont les suivantes :

| Mesures | Entité | Budget 2020 (estimation) |
|---|--------|--------------------------|
| Garanties régionales sur les prêts bancaires | RBC | 500.000 |
| Soutien aux entreprises en difficulté | RBC | 200.000 |
| Anticipation de l'engagement et de la liquidation des aides à l'expansion économique en faveur de certains secteurs les plus impactés | RBC | 2.000.000 |
| Engagement et liquidation anticipé aide expansion pour tous les secteurs d'activité sans distinction | RBC | 5.200.000 |
| Compensation des entreprises touchées par les mesures conservatoires du gouvernement fédéral pour lutter contre la propagation du Covid-19 – prime unique (€4000) | RBC | 96.000.000 |
| Élargissement des secteurs entrant en ligne de compte pour la prime unique (€4000) | RBC | 10.912.000 |
| Recapitalisation finance&invest.brussels | RBC | 26.400.000 |
| Mission déléguée à la SRIB d'octroi de crédits à certaines entreprises du secteur de l'horeca | RBC | 39.900.000 |
| Mission déléguée à la SRIB - secteur de l'horeca - volet frais de fonctionnement | RBC | 250.000 |
| Octroi prime de soutien aux entreprises qui ne devaient pas fermer- prime de compensation (€2000) | RBC | 101.826.000 |
| Mission déléguée CityDev « Fablabs » pour la confection de matériel de protection | RBC | 300.000 |

| Mesures | Entité | Budget 2020 (estimation) |
|---|---------|--------------------------|
| Mobilisation de l'épargne privée par le biais d'un « prêt-proxi » | RBC | 1.000.000 |
| Octroi de crédits de caisse micros pour les indépendants et indépendants de petites entreprises | RBC | 125.000 |
| Soutien aux organismes pour microcrédit | RBC | 500.000 |
| Soutien des coopératives d'emploi et de la Smart | RBC | 2.000.000 |
| Soutien des entreprises actives dans l'agriculture urbaine (€3000) | RBC | 200.000 |
| LEZ : modification de la date d'entrée en vigueur de l'envoi des amendes prévues dans le cadre de la Zone de basse émission (prévue initialement le 1er avril 2020) et suspension temporaire de l'envoi des amendes pour les véhicules concernés depuis 2018. Les amendes n'ont pas été perçues jusqu'au 1er juillet. | RBC | |
| Soutien parking.brussels - frais personnel | RBC | 1.085.000 |
| Mesures de soutien des entreprises titres-services et de leurs travailleurs suite aux mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 | RBC | 10.430.000 |
| Accès au soutien économique des entreprises d'insertion sociale selon leur secteur | RBC | 384.000 |
| Soutien aux refuges pour animaux et manèges | RBC | 43.900 |
| Prime de soutien de 214,68 € pour les locataires privés à revenus modestes qui subissent des pertes de revenus suite à la crise liée au coronavirus | RBC | 17.804.000 |
| Soutien financier aux communes bruxelloises pour renforcer l'offre des services en cohésion sociale auprès des publics cibles les plus fragilisés par la crise. | CCF-VGC | 600.000 |
| Exonération de la taxe régionale sur l'exploitation des taxis ou voitures avec chauffeur | RBC | 1.500.000 |
| Exonération du paiement de la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristiques (city tax) | RBC | 13.400.000 |
| Prolongation du délai de paiement du précompte immobilier en raison de la crise sanitaire causée par le COVID-19 | RBC | - |
| Prolongation délais droits d'enregistrement | RBC | |

| Mesures | Entité | Budget 2020 (estimation) |
|---|---------|--------------------------|
| Tarif zéro pour mandats hypothécaires activés en hypothèques | RBC | |
| Prolongation du délai de paiement de la taxe de circulation et de la taxe de mise en circulation | RBC | |
| Prolongation de la période d'interdiction des coupures d'eau et d'énergie | RBC | |
| Élargissement des conditions d'accès au statut de client protégé et au tarif social en énergie | RBC | |
| Soutien au secteur du renouvelable en reportant à janvier 2021 la révision des coefficients d'octroi des certificats verts pour le photovoltaïque | RBC | |
| Accueil urgent de 100 trans migrants du Parc Maximilien | RBC | 2.882.000 |
| Octroi de primes forfaitaires taxis (€3000) | RBC | 4.773.000 |
| Achat de masques et de matériel de protection - citoyens | RBC | 10.000.000 |
| Mesures compensatoires pour les secteurs bruxellois dits du « non-marchand » relevant COCOM | CCC | 15.990.000 |
| Mesures compensatoires pour les secteurs bruxellois dits du « non-marchand » relevant COCOF, VGC | CCF-VGC | 13.696.000 |
| Commande masques COCOM – clients internes administrations | CCC | 10.000.000 |
| Commande matériel protection + mise en œuvre contact tracing + création structure mise en quarantaine | CCC | 20.500.000 |
| Soins palliatifs | CCC | 267.000 |
| Mise en place d'un call center qui renvoie au centre de tri des hôpitaux bruxellois | CCC | 160.000 |
| Soutien au secteur de l'Aide alimentaire | CCC | 480.000 |
| Centrale ambulance | CCC | 120.000 |
| Ligne écoute MR/MRS | CCC | 10.000 |
| Mesures complémentaires | CCF-VGC | 1.205.000 |

| Mesures | Entité | Budget 2020 (estimation) |
|--|---------|--------------------------|
| Soutien des CPAS | CCC | 30.000.000 |
| Bruxelles Propreté – Distanciation sociale – Engagements supplémentaires | RBC | 1.200.000 |
| Soutien aux opérateurs de livraison à vélo | RBC | 30.000 |
| Soutien au opérateurs de car sharing | RBC | 35.000 |
| Culture – Prime unique | RBC | 1.900.000 |
| Fonds d'urgence pour le secteur culturel | RBC | 5.000.000 |
| Dotations complémentaires COCOF, VGC (raccrochage, Raccrochage scolaire des élèves en difficultés dans les écoles de la COCOF, Personnes en situation de handicap, émission BX1 - la guinguette, formation professionnelle...) | CCF-VGC | 7.997.000 |
| Formation secteur construction | RBC | 2.000.000 |
| Plan de relance emploi | RBC | 2.700.000 |
| Plan de relance Tourisme (visit.brussels) | RBC | 5.000.000 |
| Dépenses supplémentaires du Centre Informatique Régional Bruxellois (CIRB) et IT Coordination (SPRB) dans le cadre du COVID-19 | RBC | 779.925 |
| Prime compensatoire en vue de l'indemnisation des entreprises sociales agréées affectées par les mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 | RBC | 174.000 |
| Équipement traçage des contacts | | 12.500.000 |
| Équipement matériel de protection | | 7.200.000 |
| Équipement maintien mesures sans-abris | | 13.998.000 |

RBC: Région de Bruxelles-Capitale
CCC: Commission communautaire commune (COCOM)
CCF: Commission communautaire française (COCOF)
VGC: Commission communautaire flamande